Pays de la Loire, Vendée Damvix l' Ecluse d'Oulme

Ferme dite le Grand port, actuellement maison

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85003507 Date de l'enquête initiale : 2024 Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ferme

Parties constituantes non étudiées : étable, fenil, hangar agricole

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales: 1835, D, 352, 353, 354; 2024, AK, 154

Historique

Aucune construction n'apparaît à cet endroit sur le plan cadastral de 1835. On se situe là au bord du marais communal de Damvix et au croisement entre un cours d'eau, appelé la Vieille Sèvre ou grande conche des Ribaudelles, qui s'écoule d'est en ouest, et un autre, appelé la longée d'Oulme, qui vient du nord et de la Sèvre Niortaise en délimitant le marais communal à l'est. A cet endroit devait se trouver un bouchaud ou écluse à pêche, appelée l'écluse d'Oulme. La ferme a dû être créée vers le milieu du 19e siècle. Au recensement de 1851, vivent là Henri Gelot, cultivateur, et ses enfants, puis au recensement de 1886, Henri Gelot dit Napoléon. Selon le cadastre, la ferme a été agrandie en 1903. Elle a depuis perdu les dépendances qui prolongeaient le logis.

Période(s) principale(s): milieu 19e siècle, limite 19e siècle 20e siècle

Description

La ferme est connue grâce à des photographies prises au début du 20e siècle. On y voit ses bâtiments édifiés sur une surélévation toute entourée d'eau. La ferme comprenait le logis et des dépendances dans son prolongement, le tout sous le même toit. La façade du logis présente encore deux travées d'ouvertures. Les dépendances (étable, fenil, hangar...) étaient constituées de piliers en pierre et de bardeaux en planches.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit ; essentage de planches

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, comble à surcroît

Couvrements:

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : Ferme bloc en longueur ; Marais mouillés

15 juin 2025 Page 1

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

• Archives départementales de la Vendée ; 3 P 873, 874, 875, 876, 878 et 3522. **1836-1950 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Damvix.**

Documents figurés

• Plan cadastral de Damvix, 1835. (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 78).

Illustrations



La ferme et ses dépendances, entourée par l'inondation, en 1936. Phot. Yannis Suire IVR52_20238502431NUCA



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest. Phot. Yannis Suire IVR52_20238502463NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Damvix : présentation de la commune (IA85002747) Pays de la Loire, Vendée, Damvix Maisons, fermes : l'habitat à Damvix (IA85002748) Pays de la Loire, Vendée, Damvix

Oeuvre(s) contenue(s):

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s): (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général; (c) Conseil départemental de la Vendée

15 juin 2025 Page 2



La ferme et ses dépendances, entourée par l'inondation, en 1936.

Référence du document reproduit :

 COURSAUD, Jean-Claude. MAR, Daniel. Marais poitevin, les rives du passé. Niort, éditions du Marmot, 2004.

COURSAUD, Jean-Claude. MAR, Daniel. *Marais poitevin, les rives du passé*. Niort, éditions du Marmot, 2004.

IVR52_20238502431NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière communication libre, reproduction soumise à autorisation

15 juin 2025 Page 3



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.

IVR52_20238502463NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

communication libre, reproduction soumise à autorisation

15 juin 2025 Page 4